



ICI 12/13 ICI 19/20

Pourquoi le SNJ ne signe pas le protocole d'accord ?

Le SNJ s'est toujours opposé à la méthode Tempo et à sa déclinaison catastrophique avec les éditions ICI. Elles se sont révélées pathogènes pour la santé des salariés du réseau et de la rédaction nationale de France 3.

Nous avons toujours revendiqué une véritable information régionale avec la création de chaînes de plein exercice.

Nous avons toujours lutté contre la disparition brutale des éditions nationales pourtant plébiscitées sous prétexte d'une pseudo-régionalisation qui produit aujourd'hui des effets néfastes et prévisibles.

Ce n'est pas faute d'avoir alerté une direction qui est restée sourde aux risques que présentait une telle réforme.

Après une semaine de silence, la direction est revenue à la table de négociations pour présenter un protocole définitif aux organisations syndicales.

Ce protocole est désespérément muet sur des revendications éditoriales légitimes.

Rien pour les présentateurs surchargés, très peu de création de postes de chefs d'édition et un saupoudrage de scriptes pour répondre à l'urgence.

Un protocole présenté comme un moratoire jusqu'en mars et après ? On revient aux éditions ICI de septembre avec leur lot de risques graves sur la santé ?

Quant au prétendu allègement des éditions, les mesures édictées restent marginales et ne diminueront ni les amplitudes horaires ni le problème des journalistes en dépassement au forfait jour. Comment une antenne régionale pourra-t-elle dispatcher une information nationale concentrée sur dix minutes en cas d'actualité chaude après 11h30 pour le midi ou 18h30 le soir ?

Après avoir abandonné l'idée désastreuse d'un tout-images (bobine) la direction réinvente le modèle des PAE (prise d'antenne exceptionnelle) pour tenter de sauver les meubles.

Seul le SNJ s'est réellement préoccupé de la dimension éditoriale de cette réforme idéologique décidée par Delphine Ernotte à la demande du pouvoir politique. Un préavis sur le réseau, certes, mais qui n'a jamais oublié les équipes du Siège, ni les journalistes en régions qui se retrouvent une fois de plus abandonnées par ce protocole. Et même si on nous parle de phase transitoire, nous craignons que cela ne soit qu'un mensonge de plus. Certaines organisations syndicales ont choisi de signer ce protocole d'accord. Pour sa part, le SNJ continue de défendre ses valeurs.

Enfin, ce protocole ne prend pas en compte la souffrance des salariés et renvoie une organisation du travail sur 4 jours à de vagues négociations locales qui ne feront qu'accroître les disparités entre les antennes.

La mobilisation dans la durée et la ténacité de votre engagement sont exemplaires et nous pouvons en être fiers face à une direction déconnectée et méprisante.

Merci pour votre confiance car le combat continue et nous ne laisserons pas cette direction jouer avec la santé des salariés qui croient encore en leur mission d'informer.

Jusqu'à nouvel ordre, le préavis de grève du SNJ contre Tempo et les éditions ICI court toujours.

Paris, le 29 novembre 23